

STRUCTURATION DES DECLARATIONS

Un émetteur S10 peut-il insérer plusieurs structures entreprises S20 ?

Oui, cela est tout à fait possible, l'entreprise peut s'organiser comme elle le souhaite et placer derrière la structure S10- Emetteur de 1 à n structure(s) S20 – Entreprise.

Une entreprise devant effectuer des déclarations au titre de plusieurs IRC a-t-elle la possibilité d'adresser une DADS-U commune TDS et IRC Agirc pour tout le personnel (code nature 01), d'effectuer une autre DADS-U IRC Arrco (code nature 07) seulement pour le personnel inscrit à cette institution (personnel déjà compris dans la DADS-U commune) ?

[S20.G01.00.004.001 : Code nature de la déclaration](#)

Une telle organisation est possible mais difficile à mettre en œuvre. Elle est inutile si le fichier DADS-U est déposé sur le Site Net-entreprises.fr. C'est en effet le site qui va éclater et orienter les éléments de chaque salarié vers les bonnes institutions. Ne seront envoyés à la caisse Agirc que les salariés pour lesquels aura été positionné un code destinataire Cxxx dans la déclaration.

Attention cette solution ne peut-être mise en œuvre si l'entreprise utilise les codes destinataire de type Groupe 'Gxxx'.

Les codes nature possibles sont :

- 01 - DadsU complète, commune tds et irc et ou ip, mutuelles, assureurs
- 07 - DadsU IRC Agirc-Arrco.